



Club Allure Libre
Gueugnon

Règlement du 12ème marathon du Charolais Bourgogne Sud

Dernière mise à jour : **septembre 2016**

Le Programme

7h30 à 10h00	Hall des Expositions	Secrétariat retrait des dossards
9h00 à 10h15	Hall des Expositions	Navette de bus pour emmener les coureurs au départ
10h45	Hall des Expositions	Départ de la marche
11h00	Bourg de Rigny sur Arroux	Départ du 12 ^{ème} Marathon du Charolais Bourgogne Sud
11h10	Bourg de Rigny sur Arroux	Départ de la Course Marathon en Duo et Trio
11h15	Hall des Expositions	Départ des navettes emmenant les coureurs au Relais à Toulon/Arroux
11h40 à 12h30	Hall des Expositions	Passage des coureurs à l'intérieur du Hall et 1 ^{er} relais « Trio »
13h20 à 16h30	Hall des Expositions	Arrivée des Marathonniens et relayeurs «duo» et «trio»
17h45	Foyer Municipal	Remise des prix Marathon et Vin d'Honneur
20h00	Foyer Municipal	Soirée Bourguignonne

La Course

L'organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement, qui reste consultable jusqu'au 5 Novembre 2016, sur le site internet de la course : <http://marathoncharolais71@free.fr>

PARCOURS

Epreuve à label, classante et qualificative aux championnats de France 2017, support des Championnats de Bourgogne de Marathon

Nouveau parcours depuis l'édition 2014, plat à la découverte de la Vallée de l'Arroux sous ses couleurs d'Automne, sur route, avec une partie en aller et retour, mesuré officiellement, marquage tous les kms.

SITE DE DEPART ET D'ARRIVEE

Le quartier général de l'organisation se situe au Hall des Expositions, à GUEUGNON, parking à proximité.

Les départs du Marathon (11H00) et des courses « Duo » et « Trio » (11h10) auront lieu au Bourg de la commune de RIGNY sur ARROUX, situé à 8 km de Gueugnon.

Des navettes de bus sont prévues, de 9h00 à 10h15, entre le Hall des Expositions et Rigny sur Arroux, pour emmener les coureurs au départ.

L'organisation prendra en charge le rapatriement des sacs coureurs sur les différents sites de relais et sur le site d'arrivée. Les arrivées des courses se feront à l'intérieur du Hall des Expositions.

SECURITE

L'épreuve est encadrée par un véhicule ouvreuse, un véhicule balai, une équipe de motards, la Gendarmerie, la Police Municipale, les Secouristes de la Croix Rouge, et un Médecin. Les carrefours sont protégés par des signaleurs, néanmoins les participants doivent respecter le code de la route.

Les vélos accompagnateurs ne seront pas autorisés et tout véhicule suiveur ne faisant pas partie de l'organisation, sera formellement interdit à l'intérieur de la course.

RAVITAILLEMENT/EPONGEMENT

Postes de ravitaillement tous les 5 kms.

PARTICIPATION

Marathon en individuel(le): l'épreuve est ouverte aux Espoirs, Seniors et Vétérans, masculin ou féminin, et handisport, licenciés ou non, nés en 1997 et avant. Distance: 42.195 km

Marathon en relais Duo: l'épreuve est ouverte aux Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans, masculin ou féminin, et handisport, licenciés ou non, nés en 1999 et avant. Distances: 25.2 km et 17 km.

NOTA BENE : les juniors ne pourront courir que sur le 17 km.

Marathon en relais Trio: l'épreuve est ouverte aux Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans, masculin ou féminin, et handisport, licenciés ou non, nés en 2001 et avant. Distances: 11 kms, 14.2 km et 17 km.

NOTA BENE: les cadets ne pourront courir que sur les 2 premiers relais.

TEMPS LIMITE

L'organisateur se réserve le droit d'arrêter tout participant qui ne serait pas en mesure d'arriver dans la limite de **5H30**. Il serait alors invité à remettre son dossard et à monter dans la voiture balai. Il ne sera alors plus considéré comme faisant partie de la course. En cas de refus, il ne bénéficiera plus de la protection de la voiture balai, et le Club Allure Libre Gueugnon, organisateur, déclinera toutes responsabilités.

RECOMPENSE INDIVIDUELLE

A la remise du dossard, un objet souvenir à l'effigie du Marathon du Charolais Bourgogne Sud, sera remis à tous les participants individuels et en équipe. Une médaille souvenir sera remise à tous les Marathonniens de cette 12^{ème} édition.

SERVICE MEDICAL

Un poste de secouristes et un médecin itinérants. Un poste de secouristes, un médecin, et un poste de massages, à l'arrivée au Hall des Expositions à Gueugnon.

VESTIAIRES DOUCHES

Gymnase, quai de la Piscine à Gueugnon, à 2 km du Hall des Expositions, site des arrivées.

Les Plus

ACCOMPAGNATEUR

Le Marathon étant à Label FFA, les suiveurs vélos ne sont plus autorisés dans le peloton. Par contre, par la route départementale, parallèle au parcours, il est possible, en procédant par bonds, d'aller encourager les coureurs sur les communes de VENDENESSE/ARROUX et TOULON sur ARROUX.

LA MARCHÉ DU MARATHON DU CHAROLAIS

L'organisation propose également une marche, sur inscription. Départ à 10h45 du Hall des Expositions. Après avoir sillonné sur routes et sentiers pendant environ 6 km, vous pourrez, sur 1 km, croiser et encourager les coureurs qui en seront au 15^{ème} km de course. Il vous restera ensuite 3 km pour rejoindre le Hall des Expositions où se terminera votre périple de 10.5 km.

NAVETTES DE TRANSPORT DES COUREURS

Mise à disposition de navettes aux coureurs:

- De 9h00 à 10h15 (dernier départ du Hall) pour se rendre au Départ des courses à RIGNY sur ARROUX,
- A 11h15 : départ du Hall des Expositions, des bus qui emmènent les relayeurs au Relais à TOULON sur ARROUX (km 25.2). Ces mêmes bus ramèneront, au Hall des Expositions, les coureurs qui auront terminés à TOULON, au fur et à mesure du remplissage des bus.

L'organisation décline toute responsabilité quant à la perte ou l'oubli de matériel ou vêtements dans les bus navettes.

ANIMATIONS

Animations musicales sur le parcours.

Village Marathon artisanal, produits régionaux et animations, toute la journée au Hall des Expositions.

Soirée Bourguignonne au Foyer Municipal.

HEBERGEMENT

1- Possibilités d'hébergement collectif: 60 couchages en chambres de 5 à 6 pers. tarif 13 € par pers./nuit. Dans ce cas appeler au 03 85 85 32 72 ou ponsnoopy@orange.fr. Couvertures, draps et oreillers non fournis.

REMBOURSEMENT

Du fait d'événements imprévisibles précédant l'épreuve, (maladie, décès, problème familial ou professionnel...) un coureur engagé peut être contraint de renoncer à sa participation, Il pourra alors demander le renvoi de son inscription; ceci ne pourra se faire que sur fourniture d'un justificatif de l'organisme compétent et uniquement dans la période du 30 octobre au 25 novembre

Les Récompenses

REMISE DES PRIX

Elle se tiendra au Hall des Expositions à partir de 17H45

Médaille à chaque marathonien individuel arrivant.

DOTATION MARATHON

300 € + Magnum vin de Bourgogne au 1^{er} homme
300 € + Magnum Crémant de Bourgogne à la 1^{ère} féminine
200 € + Magnum vin de Bourgogne au 2^{ème} homme
200 € + Magnum Crémant de Bourgogne à la 2^{ème} féminine
150 € + Magnum vin de Bourgogne au 3^{ème} homme
150 € + Magnum Crémant de Bourgogne à la 3^{ème} féminine
100 € au 4^{ème} homme et à la 4^{ème} féminine
75 € au 5^{ème} homme et à la 5^{ème} féminine
50 € (non cumulables) au 1^{er} de chaque catégorie (Esp, Sen, V1, V2, V3, V4), H et F.

DOTATION AUX RECORDS

Nouveau record Homme : + 100€ de record actuel à 2h32 (R1) ; + 200€ de 2h31'59 à 2h28 (R1 à N4) ; + 300€ si moins de 2h28

Nouveau record Femme : + 100€ de record actuel à 3h12 (R1) ; + 200€ de 3h11'59 à 3h04 (R1 à N4) ; + 300€ si moins de 3h04

DOTATION MARATHON EN DUO et en TRIO

Dans chaque cas, 1^{ère} équipe et 2^{ème} équipe, masculine, féminine et mixte.
Produits régionaux de valeurs à chaque équipier

Récompense au meilleur déguisement

**En individuel, tout participant absent à la remise des récompenses ne pourra prétendre à recevoir son prix
En duo et trio, la présence d'au moins un membre de l'équipe récompensée sera obligatoire,**

L'engagement

TARIF D'INSCRIPTION

Les montants des inscriptions sont fixés à :

Marathon :	35 €	43 € après le 29/10
Duo :	38 €	46 € après le 29/10
Trio :	45 €	54 € après le 29/10
Marche :	5 €	

Pas d'inscription sur place sauf pour la marche.

JUSTIFICATIF MEDICAL

Tout participant devra joindre à son engagement un justificatif médical qui ne pourra qu'être :

Soit une licence athlé compétition, soit une licence loisirs athlé running, soit un Pass Running, délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité au 5 Novembre 2016, ou leur copie.

Soit une licence de Triathlon, valable au 5 Novembre 2016

Soit, pour les non licenciés FFA, un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme (ou la course à pied) en compétition, datant de moins d'un an au 5 Novembre 2016, ou sa copie certifiée conforme par l'intéressé.

MODALITES ET DELAI

Les engagements pourront se faire sur papier libre ou par le bulletin joint au présent document. Pour être pris en compte, l'engagement doit impérativement comprendre :

Le bulletin d'inscription correctement rempli

Le, (ou les) justificatif(s) médical(aux)

Un chèque du montant de l'engagement choisi, à l'ordre de Club Allure Libre Gueugnon

Les engagements devront être parvenus avant le 4 Novembre 2016, à l'adresse suivante :

Georges PONS La Tuilerie 71130 CLESSY

SECRETARIAT

Hall des Expositions, quartier général de l'organisation, parkings à proximité.

RETRAIT DOSSARD

Hall des Expositions, le samedi 5 Novembre de 7h30 à 10h00.

ASSURANCE

Responsabilité Civile : l'organisateur est couvert par une police souscrite auprès de Groupama Rhône Alpes, rue de La Liberté à Gueugnon.

Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

DROIT D'IMAGE

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias, à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître ; ceci dans le cadre de reportage ou de promotion de l'événement.

En soutien à Lilou, petite fille qui souffre de sévères lésions cérébrales, le Club Allure libre Gueugnon reversera une partie de votre engagement à l'association « Tous pour Lilou » .

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Michel CLEMENT : Président - 06 26 28 30 82 ou claumichel@orange.fr

Nadine PONS : Responsable inscriptions – Hébergement - Village Marathon– animations – récompenses - 03 85 85 32 72 ou 06 88 35 55 11 ou ponsnoopy@orange.fr

Gérard RAMEAU : Responsable parcours sécurité – secrétariat – informatique - 03 85 85 31 76 ou 06 76 65 51 49 ou dena.rameau@wanadoo.fr

Daniel GASQUET : Responsable Ravitaillements – Soirée Marathon – 03 85 85 25 94 ou 06 65 51 60 59 ou gasquet.daniel@laposte.net

Palmarès Marathon nouveau parcours

Hommes

Femmes

2014	Bernard BUFFET - 2H 42mn 35 s	Isabelle LAMBLIN – 3H 17mn 32s
2015	Baptiste DOMANICO – 2H 33mn 55s	Stephanie PONTIUS – 3H 17mn 52s

Les vainqueurs sur l'ancien parcours :

Hommes : Didier Vianello (2005) ; Jean Michel JOLY (2006) ; **José SEMPRUN (2007 et record 2h18'32")** ; Vincent VASSARD (2008) ; Eric ZABLOCKI (2009) ; Bernard BUFFET (2010, 2012) ; Sébastien ESPITALIER (2011) ; Loïc MONSARAT (2013).

Femmes : Josiane CHAROLAIS (2005) ; **Isabelle LAMBLIN (2006 et record 3h06'36"**, 2008, 2013) ; Jackye GARLET (2007) ; Séverine NOIROT (2009) ; Nadine TRUCHE (2010) ; Pascale AUBLANC (2011) ; Colette GALOO (2012).